PROJET RÉFÉRENT

Mise en œuvre du réseau de transport collectif du département de Mayotte



OBJET DE L'OPÉRATION

Pour accompagner le département de Mayotte dans le développement de son premier réseau de transports publics, le Cerema a apporté un appui technique sur différents projets :

- choix de maîtrise d'œuvre pour la conception de points d'arrêt et de pôles d'échanges,
- projet urbain multimodal à Mamoudzou,
- choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation de la gestion du réseau de transports publics.

Il a également monté une formation auprès des agents du département sur le volet de la conception multimodale des routes.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le Département de Mayotte va structurer son futur réseau de transports interurbains sur tout le territoire mahorais en créant trois lignes express de transports collectifs, des lignes de rabattement et deux navettes maritimes à terme.
Le développement du réseau de transport collectif interurbain implique la création d'aménagements nécessaire à l'exploitation de ce nouveau réseau : arrêts de bus, pôles d'échanges pour les terminus et connexions entre lignes de rabattement et lignes express et le projet urbain englobant la gare routière au centre de Mamoudzou.
Le Conseil Départemental a lancé plusieurs consultations pour les études, la mise en œuvre de ces aménagements en faveur des transports collectifs et l'organisation de la gestion de son nouveau réseau de transport collectif interurbain.

LA RÉPONSE DU CEREMA

CONTACT

✉ relation-clients-outremer@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Transports collectifs, partagés et intermodalité

Le Cerema a apporté un appui technique sur l'analyse des offres et le choix du candidat de plusieurs appels d'offres concernant les aménagements nécessaires et l'organisation du futur réseau de transport collectif départemental. Le Cerema a émis un avis technique sur chaque offre tout en soulignant les points de vigilance.
Il a également donné en 2015 une formation aux agents du Conseil Départemental sur « L'usage multimodal de la route et conception des aménagements en faveur des transports collectifs ».

Cette formation comprenait plusieurs modules :

- Partage de la voirie entre les différents modes de déplacement et sécurité des usagers
- Contexte et enjeux de priorisation des transports collectifs avec la présentation du concept de Haut Niveau de Service en transports collectifs
- Aménagement d'aires de stationnement type parcs-relais et pôles d'échanges multimodaux
- Présentation d'études de cas : exemples de création de voies réservées, de traversées de carrefours par des sites TC

LE CLIENT / PARTENAIRE

Conseil Départemental de Mayotte

LE CALENDRIER

De 2014 à 2017

PARTENAIRES

Conseil Départemental de Mayotte
Direction Générale Adjointe
Aménagement du Territoire et Développement Durable
Direction des Ports, des Transports Maritimes et Terrestres

PILOTE DU PROJET

Cerema Méditerranée
Département Aménagement des Territoires
Service Aménagement des Réseaux et Transports Urbains